

## RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 1332

Date dépôt 01/10/2018

Date validation 18/12/2018

### BACHELIER : HYGIÉNISTE BUCCO-DENTAIRE

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	2. Santé	DOMAINE D'ÉTUDES	15. Sciences de la santé publique
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	180

#### A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des **citoyens engagés et responsables**, soucieux de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de **compétences transversales**, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

## **B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION**

Le grade de « bachelier : hygiéniste bucco-dentaire » peut donner accès au titre d'hygiéniste bucco-dentaire tel que défini dans l'Arrêté royal du 28 mars 2018 relatif à la profession d'hygiéniste bucco-dentaire.

L'hygiéniste bucco-dentaire est l'acteur principal de la prévention bucco-dentaire.

À ce titre, il réalisera de manière autonome l'anamnèse du patient, puis l'examinera et construira avec lui un bilan de santé bucco-dentaire dans le cadre des soins buccaux préventifs à l'aide de techniques non invasives.

Il évaluera l'hygiène bucco-dentaire et en assurera le suivi en fournissant des conseils de santé en lien avec la santé bucco-dentaire en matière d'alimentation, de tabagisme, d'alcool ou de drogues.

Il établira le plan des soins préventifs et réalisera le cas échéant un nettoyage professionnel ou une application de produits prophylactiques tels les fluorures...

Il peut également pratiquer une anesthésie locale ou loco-régionale chez des patients en bonne santé.

Il peut également fabriquer un protège-dent.

Sous la supervision d'un dentiste, stomatologue ou chirurgien maxillo-facial il peut également exercer des actes préventifs comme le scellement de sillons sur les molaires et prémolaires, des détartrages sous-gingivaux ou encore prendre des empreintes.

Il peut également réaliser un blanchiment externe par gouttières.

L'hygiéniste considère que le patient est l'acteur principal de sa santé bucco-dentaire et ne le voit donc pas comme un « objet » de soins mais comme l'intervenant principal et le partenaire privilégié de la relation thérapeutique. Il lui offre l'occasion et le moyen de découvrir ses propres ressources et potentialités autant que de reconnaître ses propres limites et les déficiences à corriger pour arriver à un état de santé bucco-dentaire le meilleur possible.

Il s'adresse aussi bien à des enfants qu'à des adultes et des personnes âgées.

Cette formation correspond au niveau 6 du Cadre Européen de Certification<sup>1</sup> (CEC).

## **C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION**

### **01. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- » Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- » Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
- » Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- » Construire son projet professionnel
- » Adopter un comportement responsable et citoyen
- » Exercer son raisonnement scientifique

### **02. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**

- » Respecter la déontologie propre à la profession
- » Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
- » Respecter la législation et les réglementations

### **03. Gérer les ressources matérielles et administratives (Gestion)**

- » Organiser le travail en tenant compte des impératifs organisationnels
- » Assurer un soutien logistique et administratif
- » Appliquer les normes, les procédures et les codes de bonnes pratiques en matière d'hygiène et de sécurité

### **04. Concevoir des démarches cliniques et scientifiques**

- » Recueillir les informations pertinentes
- » Analyser les informations recueillies
- » Établir un bilan de santé bucco-dentaire
- » Établir un plan des soins buccaux préventifs, curatifs et éducatifs
- » Réaliser des projets de recherche appliquée

### **05. Pratiquer les interventions de soins bucco-dentaires à caractère autonome, prescrit et/ou confié (Expertise pratique)**

- » Réaliser les interventions de soins en utilisant les ressources disponibles et en respectant le degré d'autonomie autorisé
- » Adapter l'intervention à la situation et aux différents contextes culturel, social et institutionnel

### **06. Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé bucco-dentaire individuelle et collective (Promotion/Prévention)**

- » Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible (individu ou population)
- » Conseiller le public cible (individu ou population) sur les risques et la prévention de la santé bucco-dentaire en utilisant une stratégie pédagogique et psychosociale adaptée

### **07. Assurer une communication professionnelle (Communication/Collaboration)**

- » Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- » Utiliser les outils de communication existants et adaptés
- » Développer une relation thérapeutique basée sur la confiance et le respect avec le patient et son entourage
- » Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire